

**ASCLEPIOS [VIROUX Pierre EI]**

SIRET : 983 522 004 00016

NDA : 44 52 00483 52

RCS : 983 522 004

26 quartier des soeurs  
52100 SAINT-DIZIER

06.48.21.44.05

pierre.asclepios@gmail.com

www.asclepios.org



# UTILISATION D'UN D.A.E.

**NIVEAU** : INITIATION**MODALITÉ** : PRÉSENTIEL UNIQUEMENT**EFFECTIF** : MINI 2 - MAXI 10**DURÉE** : 2h

## UTILISATION D'UN D.A.E. (2h)

Dernière mise à jour le 01/03/2025.

**OBJECTIFS**

- Reconnaître une victime en arrêt cardiaque.
- Assurer la transmission d'un message d'alerte aux secours adaptés.
- Apprendre à pratiquer une réanimation cardio pulmonaire (RCP).
- Mettre en oeuvre un défibrillateur automatisé externe (DAE).

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Toutes personnes désirant acquérir les bons gestes face à une victime en arrêt cardiaque.

**PRÉ-REQUIS**

- Aucun

**COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

- Au terme de la formation, le participant sera capable de secourir la/les victime(s) de manière appropriée (selon les dernières recommandations « Premiers Secours Citoyen »).

**MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION**

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Démonstrations en temps réel
- Démonstrations commentées et justifiées
- Mises en situation

**MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS**

- Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson)
- Défibrillateur de formation
- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Matériel de mise en situation
- Coupe des voies aériennes

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Pour les formations en intra-entreprise, la formation se met en place directement dans vos locaux sur les dates choisies ensemble (prévoir 2 semaines minimum pour la mise en place d'une session de formation).

## **EVALUATION**

- Le stagiaire peut valider la formation s'il a assisté à toutes les séances et a activement participé en effectuant correctement les techniques enseignées par le formateur.
- L'évaluation se déroule de manière constante tout au long de la formation.

## **ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

- Prendre contact avec Mr VIROUX Pierre par mail ([pierre.asclepios@gmail.com](mailto:pierre.asclepios@gmail.com)) qui étudiera votre situation.

## **RÈGLEMENTATION LIÉE À CETTE FORMATION**

- L'employeur est tenu de former un nombre suffisant de secouristes pour assurer la présence d'au moins un secouriste en tout temps et en tout lieu de l'entreprise.
- Il est également responsable de la mise en place d'action de prévention pour prévenir les accidents.
- Articles R4224-15, R4224-16, R4141-15, R4141-17, R414-18, L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4121-5, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

- Durant la formation, vous devez respecter le règlement intérieur de votre entreprise et du lieux où se déroule la formation.

## **PROGRAMME**

- Partie théorique :
  - Identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque
  - Alerter les secours
  - Réaliser une Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP)
  - Utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)
- Partie pratique :
  - Phases d'apprentissage tout le long de la formation
  - Mises en situation simulées tout le long de la formation

## **INTERVENANT**

- Formateur Premiers Secours, formateur SST

## **DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION**

- Certificat de réalisation d'une action de formation « Utilisation d'un D.A.E. »

## **TARIF**

- Sur demande par mail : [pierre.asclepios@gmail.com](mailto:pierre.asclepios@gmail.com)